

I - Introduction, présentation et recueil des attentes

Pour présenter en quelques mots la journée, il s'agit d'une journée de sensibilisation à l'homophobie, pas à l'homosexualité, même si nous allons en parler. Cette journée est née de la volonté d'inscrire la prise en compte de la lutte contre l'homophobie dans la santé et le bien-être des adolescentes et des adolescents.

L'association LGBT Formation est née grâce à une autre association : les Universités d'été euroméditerranéennes des homosexualités (UEEH). Les UEEH sont un rassemblement annuel de 700 lesbiennes, gays, transsexuels et personnes de tout autre type d'orientation ou d'identité sexuelle, sur le campus de Marseille-Luminy. Les UEEH durent une semaine et organisent une série de conférences, d'ateliers, sérieux ou ludiques, de soirées... dans un cadre agréable à proximité des calanques. Ces dernières années ont montré que, malgré un progrès législatif à l'égard des lesbiennes et des gays, l'homophobie demeurerait un douloureux problème, notamment au moment de l'adolescence. Cette prise de conscience a donné lieu au tournage du documentaire « Etre et se vivre homo » en 1999, qui regroupe les témoignages de trois jeunes lesbiennes et de trois jeunes gays, avec l'appui de la DDASS des Bouches-du-Rhône (nous visionnerons ce documentaire tout à l'heure) et à l'organisation au parc Chanot de Marseille d'un colloque sur le thème « Jeunesse et homosexualité » en 2000. Nous avons souhaité continuer ce travail en organisant des journées de sensibilisation à l'homophobie pour les professionnels en contact avec les jeunes, au niveau de l'enseignement, de l'accompagnement, de la prévention, du loisir, etc.

Je suis Frédéric Praï, formateur à LGBT Formation. J'ai participé à titre bénévole au conseil d'administration des UEEH, puis à celui de LGBT Formation avant de devenir formateur.

Je vous propose de vous présenter et de dire quelles sont vos attentes, vos souhaits pour cette journée, et si vous avez été confrontés dans votre cadre professionnel ou dans la vie courante à des situations d'homophobie.

Présentation du programme de la journée. Adaptation aux contraintes horaires des participantes et participants.

II- Représentations

Sur le Post it que nous vous distribuons, écrivez le premier mot qui vous vient à l'esprit en lien avec l'homophobie.

Faire parler, discuter les stagiaires. « Qu'évoque pour vous ce mot ? »
Discuter ce que disent les stagiaires en donnant des pistes pour les points qui vont être développés dans la suite de la journée.

Si c'est le cas, remarquer que les mots écrits font référence aux gays et pas aux lesbiennes.

Si c'est le cas, remarquer le ton négatif de l'ensemble des Post-it pour dire qu'il y a aussi un travail positif possible pour lutter contre l'homophobie.

III- Lien avec le film et enjeux de la journée

Lien avec le film

Tour de table (1/4 d'heure). Qu'en avez-vous pensé ? Remarquer :

- témoignages de personnes qui ont déjà fait un parcours, qui en parlent. Le but de repérer celles et ceux qui ne parlent pas.
- témoignages de personnes qui se définissent comme lesbiennes ou gays. L'éventail des sexualités est plus large que cela.
- témoignages de récits dramatiques : tous les jeunes n'ont pas un vécu aussi difficile, mais ces vécus existent. On ne doit pas réduire, comme nous allons le voir tout à l'heure homosexualité au mal-être.
- Les jeunes qui témoignent sont blancs, classes sociales moyennes, origine catho. Ce sont les conditions de tournage aux UEEH qui ont orienté ce choix. Refus de témoigner à visage découvert.

Notre sujet

l'homophobie,

pas les homosexualités même si allons en parler.

ex. racisme pas plaider *pour*... mais lutte *contre* la « maladie sociale ».

l'homophobie

c-à-d le fait de détester, mépriser, craindre, inférioriser les homosexuels, l'homosexualités, les sexualités différentes,

détester : « Une petite bombe là-dedans, ça ferait du bien », coups.

mépriser : considérer les lesbiennes comme « une camionneuse laide », « laide », « pas apte au plaisir », « aigrie ». « Nous on a droit à des regards bien vicieux, à des regards de mépris ». Le mépris consiste à réduire des personnes à leurs pratiques sexuelles. Ces pratiques sont considérées comme répugnantes, honteuses, et sales. Les injures sexuelles sont souvent accompagnées de « sale ». Pour les garçons, les injures et le mépris expriment la féminité, la passivité.

craindre : « Les homos, je n'ai rien contre tant qu'ils ne sont pas derrière moi et je ne veux pas que mes enfants s'en approchent. »

inférioriser : « Ils ne savaient pas ce que c'est que de rentrer tous les soirs en chialant, de se regarder dans la glace et de se dire : « T'es pas normal. » »
« Je ne crois pas que ce soit possible que deux garçons ou deux filles soient amoureux. Je ne pense pas que l'amour puisse exister entre deux personnes du même sexe. » Et ça m'avait assez révolté, car je m'étais senti vachement exclu de l'amour. », « pas apte au plaisir »

être homophobe c'est « normal » car culturel

« **Normal** » cf les **normes**. La société instille l'homophobie. C'est tout ce que l'on a appris. L'homosexualité est hors-norme, c'est l'homophobie qui est la norme.

Certaines différences sociales : la couleur de la peau, certaines religions, les difformités physiques, les sexualités différentes suscitent l'infériorisation, le rejet, le mépris, ou au moins la distanciation. Nous verrons plus tard ce que l'homophobie a de spécifique.

Quand je dis que c'est la norme d'être homophobe, c'est par exemple que la plupart des parents n'ont pas spécialement envie d'avoir une fille lesbienne ou un fils homo. C'est la plupart du temps qqch. qu'ils n'ont jamais envisagé, et c'est souvent un choc, choc compréhensible.

Ex : la mère d'une amie qui parle de la mère d'un homo : « comme je la plains »
Aucun parent n'a envie d'avoir un enfant homosexuel. Les homos n'ont pas envie non plus.

Les ados non plus n'ont pas forcément envie d'être hors la norme sexuelle.

Ex : La fille qui dit : je n'avais qu'une insulte pour me définir. Le garçon qui dit : « si être homo, c'est se faire traiter de tapette toute sa vie, je ne veux surtout pas être homosexuel. » « Pourquoi ça m'arrive à moi ? »

Le choc de la confrontation violente avec l'homosexualité est dans le cours des choses.

être homophobe c'est normal, mais le rester, non !

Pourquoi ? Toute adolescente et tout adolescent a droit à la sécurité et au bien-être, quels que soient sa taille, son poids, son sexe, sa sexualité, sa couleur de peau, sa religion ou sa non-religion ; aspect réglementaire (lutte contre l'homophobie fait partie des directives des ministères ou des missions des collectivités territoriales) ; aspect égoïste : l'homophobie, comme nous allons le voir, coûte aux homosexuels, mais pas seulement.

L'enjeu de cette journée :

est de voir comment se manifeste l'homophobie

Une homophobie violente : répulsion, rejet, agression

Une homophobie voilée : méconnaissance, maladresse, négation

et de voir que cette homophobie génère des souffrances

répulsion, rejet, agression

Comment peux-tu faire « ça », prisme du « sexe », qui nie amour, casser du pédé, etc.

Exemple de l'animalité : la bestialité faisait partie du paragraphe 175 en Allemagne : « Les actes sexuels contre nature qui sont perpétrés, soit entre des personnes de sexe masculin ou entre des hommes et des animaux, sont passibles de prison ; il peut être aussi prononcé la perte des droits civiques ».

méconnaissance, maladresses, négation

Maladresses : plaisanteries « innocentes » ; « comme tu le vis bien, ça ne me pose pas de problèmes » ; insultes courantes « blague de fin de repas ».

Négation : c'est intime pas lieu d'en débattre, etc.

Méconnaissance : affolement des parents (tu vas avec des vieux, ou on t'emmène chez psy).

= *génératrice de souffrances...*

- *prises de risques*

- *désocialisation*

- *double vie*

- *de haine de soi*

prises de risques (cf. : le suicide de la jeune fille, médicaments, boulimie, prise de risques sexuels)

désocialisation

« En fait, j'étais assez mal dans ma peau, j'étais sauvage, pas très sociable. Du coup j'avais peut-être une ou deux copines, c'est tout. Et là, pareil, j'arrivais toujours pas à me dire que j'étais homosexuel. Pourtant, dans la classe, il y avait des garçons que je trouvais vachement mignons, mais maintenant, ça me semble vraiment bizarre avec le recul »

de double vie

« Nous avons notre personnalité intime, notre journal intime, nos musiques préférées, notre culture à nous, nos sentiments d'homosexuels. Nous avons notre personnalité avec les copains. Alors, on va déconner si on est avec des copains. « Ouais elle est bonne, elle a de beaux seins. » Alors qu'on en n'a vraiment rien à foutre. Et moi, j'aimais pas du tout ce genre de propos. Et nous avons notre personnalité avec les parents. Avec les parents, on n'est pas comme on est soi-même, tout seul, ni comme on est avec les copains. Je ne dis pas que nous avons une triple personnalité. Mais c'est vrai que pour jongler avec tout ça, il faut éviter de laisser transparaître la moindre émotion homosexuelle ou le moindre détail homo, sinon on ne fait littéralement jeter, lasser, ou écraser par les autres ».

de haine de soi,

« Pour moi, lesbienne, c'était péjoratif. Maintenant j'arrive à le dire, sans ressentir une petite boule dans le ventre ou un truc comme si je disais une grossièreté. J'avais pas d'image positive de la lesbienne. Je voyais la camionneuse laide »

Ces risques exacerbés à l'adolescence.
Reprendre des exemples sur les Post it.
Besoin de parole.

donc il s'agit d'apprendre
à voir, à entendre, à réagir

Ex. insultes racistes réprimées, insulte homophobe dans la culture.

« C'est pas ça que ça veut dire », pourtant c'est bien ça que ça dit !

Injures spécifique et injure non spécifique.

Injure banalisée.

(aux jeunes lesbiennes et gays, à la culture homophobe que ça
conforte)

Exemple des injures dans le film.

IV - L'Homosexualité

Homosexualité : récent, 1869, diffusé dans la littérature médicale
l'usage du mot est parcimonieux jusqu'en 1939.

Le droit : Y a-t-il délit ?

La loi française (basé sur le code civil de 1804) prend appui sur les grands principes révolutionnaires et ne punit que s'il y a des victimes. Situation exceptionnelle.

**Pas de préjudice entre adultes consentants
= pas de peine**

Ce n'est pas parce que la loi n'en fait pas mention que l'institution judiciaire est neutre :

- Comme les homosexuels, à cause de la pression sociale, ne peuvent pas montrer, ils se rencontrent souvent dans des lieux extérieurs : condamnation pour outrages aux mœurs, attentats à la pudeur, et les juges ne se privent pas pour employer un vocabulaire homophobe : « actes contre nature, coupables excès, honteuses passions » ; facteur aggravant (archives de la police : lien entre criminalité et homosexualité) ; harcèlement policier et fichage des homosexuels dans les commissariats de police ; censure des publications, interdiction des associations (outrages aux bonnes mœurs) ; excitation de mineurs à la débauche, actes de débauche pour satisfaire les passions d'autrui sont plus lourdement condamnés pour les relations homo depuis Pétain. 1960 : amendement Mirguet : homosexualité est un fléau social au même titre que l'alcool, la prostitution, tuberculose : le gouvernement peut adopter par ordonnance toute mesure propre à lutter contre l'homosexualité », tandis que les peines pour outrages aux bonnes mœurs sont aggravées.

rappeler : jusqu'en 1982 homosexualité fléau social, prosélytisme interdit pas de droit de réunion, d'association, de presse, d'expression, lesbianisme insulte grave au mari : divorce.

Extraits de la thèse de droit de François Courtray, « Normes sociales, droit et homosexualité », Aix-en-Provence, 1996 (NE PAS DIRE)

Depuis l'abolition du crime de sodomie sous la Révolution, par les lois des 25 septembre et 6 octobre 1791, la France n'a jamais pénalisé en tant que telle la pratique des relations homosexuelles. Ce silence des textes, exceptionnel dans le cadre d'une Europe qui restait à l'époque ouvertement répressive en matière de mœurs, fut définitivement entériné lors de l'adoption du Code pénal napoléonien en 1810. Comme décrit précédemment, le XIXe siècle ne fut pas pour autant un siècle de tolérance; la répression cessa seulement d'être directe et se fit surtout sentir, en tout cas pour les homosexuels masculins, par le biais des incriminations d'attentat à la pudeur sur mineur ou d'outrage public à la pudeur.

Alors que depuis la Révolution, plus aucune distinction entre hétérosexualité et homosexualité n'était opérée par le droit pénal, le régime de Vichy instaura une incrimination spécifiquement homosexuelle. L'ordonnance du 6 août 1942 créa une distinction dans l'âge de la majorité sexuelle entre les rapports hétérosexuels (13 ans à l'époque; 15 ans depuis 1945) et les rapports homosexuels (21 ans) : *“L’alinéa 1 de l’art.334 du Code pénal est modifié comme suit: ‘Sera puni d’emprisonnement de 6 mois à 3 ans et d’une amende de 200 F à 600 000 F: 1° Quiconque aura soit pour satisfaire les passions d’autrui, excité, favorisé ou facilité habituellement la débauche ou la corruption de la jeunesse de l’un ou de l’autre sexe au dessous de 21 ans, soit pour satisfaire ses propres passions, commis un ou plusieurs actes impudiques ou contre nature avec un mineur de son sexe âgé de moins de 21 ans.”*

En 1974, lorsque la majorité civique et civile fut abaissée à 18 ans, le législateur modifia également la majorité homosexuelle, mais uniquement pour l'aligner sur la majorité civile. Un vaste débat s'engagea au Parlement entre 1978 et 1980 pour l'abolition de la différence de majorité sexuelle, mais sans que les débats ne débouchent sur une modification du texte. [...] Ce n'est qu'avec l'arrivée des socialistes au pouvoir que fut entreprise une réforme véritable, promise lors de sa campagne présidentielle par le candidat François Mitterrand. L'adoption du texte n'a pas été facile si l'on en juge par le caractère houleux des débats au Parlement.[...]. La suppression de la discrimination entre majorité homo- et hétérosexuel fut malgré tout adoptée, le 4 août 1982, par la loi n°82-683 (JO du 5 août 1982). La majorité sexuelle est donc désormais de 15 ans, quel que soit le sexe du partenaire.

En 1960, sous l'influence du député Mirguet, l'homosexualité fut inscrite, par ordonnance du 25 novembre, dans la catégorie des “fléaux sociaux”. Il en résulta l'introduction d'un alinéa deux à l'art.330 ACP qui doublait les peines encourues quand l'outrage public à la pudeur était constitué par des “actes contre nature avec un individu de même sexe”. Cette double échelle des peines selon la nature hétéro- ou homosexuel du délit ne fut abrogée qu'en 1980, par une loi du 23 décembre.

L'ancien code pénal réprimait l'outrage public aux bonnes mœurs par voie d'affichage, d'impression, de film ou de presse. Afin de lutter contre les atteintes aux mineurs, cette réglementation a été modifiée dans la nouvelle rédaction du code pénal. L'art.227-3 dispose désormais: *“Le fait, en vue de sa diffusion, de fixer, d'enregistrer ou de transmettre l'image d'un mineur lorsque cette image présente un caractère pornographique est puni d'un an d'emprisonnement et de 300 000 F d'amende. Le fait de diffuser une telle image, par quelque moyen que ce soit, est puni des mêmes peines. Les peines sont portées à 3 ans et 500 000 d'amende lorsqu'il s'agit d'un mineur de quinze ans.”*

La médecine : Y a-t-il maladie ?

On peut remarquer que l'apparition du mot n'est pas le fait du hasard, mais traduit un changement de perspectives. Avant la 2^e moitié du XIXe, on ne considérait que des pratiques (sodomites), avec le mot « homosexuel », on va considérer le caractère, le comportement social.

Jusqu'au milieu du XIXe, les perversions étaient restées l'apanage des cours de justice. Désormais, le criminel est défini par sa perversion : homosexuel, pédophile, sadique, fétichiste. Mais il était irresponsable de ses actes, sa place n'était plus devant un tribunal, mais dans le cabinet du médecin. L'important à retenir est que le mot « homosexuel » est un mot de la littérature médicale et qu'il est lié à la criminalité et la maladie mentale.

Faire l'historique des théories et des conceptions scientifiques et médicales sur le lien entre homosexualité et maladie en quelques mots est une gageure et aurait peu d'intérêt.

Deux dates à retenir :

1973 : Pour l'Association américaine de psychiatrie, l'homosexualité n'est plus considérée comme une maladie mentale.

1993 : Entrée en vigueur de la nouvelle nomenclature des pathologies de l'OMS : l'homosexualité n'est plus considérée comme une pathologie.

Maladie ?

Il y a maladie quand

- la vie du sujet est en danger
- quand le sujet souffre
- quand il se révèle incapable de vivre en société

Souffrance du sujet ?

« Je souffre. » Le temps a fait que la souffrance est désormais perçue comme provenant du rejet, honte, peur : vient de l'homophobie (voir articles de Serge Hefez et de Catherine Marjollet).

La question de la vulnérabilité. Être homosexuel, ce n'est pas être vulnérable, être jeune, ce n'est pas être vulnérable. La vulnérabilité est une NOTION PIEGEE. La vulnérabilité n'existe pas en tant que telle. C'est une mesure des différences. Il est donc plus approprié de dire certains jeunes gays sont plus vulnérables que d'autres jeunes gays, que certains jeunes gays sont plus vulnérables de certains jeunes non gays, que certains jeunes gays sont plus

vulnérables que certains gays plus âgés. Mais peut être un facteur, parmi d'autre de vulnérabilité. Important car « les homosexuels souffrent » est un argument homophobe par excellence ou le fait de se placer en extérieur et en commisération. Conférer la vulnérabilité à une certaine catégorie de la population peut conduire soit à la stigmatisation, soit à la prise en charge dans un registre infantile ou de bienveillance charitable dans le mauvais sens du terme. La solidarité, ce n'est pas de tendre la main vers une personne qui reste à terre, c'est lui permettre de se relever. Lutter contre l'homophobie, c'est, on le verra plus tard dans la journée, ne pas courir au secours « de ces pauvres homosexuels qui souffrent ».

Déséquilibre social, « incapacité », aliéné ?

Quelle incapacité ? De vivre ? d'aimer ? de prendre part à la vie sociale ? peuvent vivre, travailler, contribuer, impôts, et amour y compris durable...

une orientation affective, sensuelle, érotique

Réflexion sur le mot : mot de la maladie, mot imposé, puis repris par les individus.

Détails à ne pas dire, mais qui peuvent servir :

Les psychiatres du XIXe vont envisager les sexualités non hétérosexuelles comme pathologiques et établir des taxinomies (c'est-à-dire des listes détaillées) de ce qu'ils appelaient dégénérescences, perversions, déviances. A la fin du XIXe, la première influence fut celle des théoriciens de la dégénérescence : ils nient le fondement criminel de l'homosexualité et insistent sur son caractère inné. Néanmoins, ils caractérisaient les homosexuels un modèle pathologique. A cette époque et selon eux, l'homosexualité est une maladie congénitale ou un symptôme parmi d'autres d'un désordre global.

Face aux théoriciens de l'inné, se dressaient les partisans d'une homosexualité constitutionnelle, et qui donc pouvait se guérir. Cette conception minoritaire eut un regain d'intérêt dans les années 1930 et fut encouragée par le pouvoir nazi.

A contre-courant de la psychiatrie, certains médecins (Magnus Hirshfield, Havelock Ellis) développent la théorie du troisième sexe : « une âme de femme dans un corps d'homme ou une âme d'homme dans un corps de femme ». Théorie porteuse de préjugés, mais pas d'anormalité, pas de maladie.

Au début du XXe, la psychanalyse apporte d'autres propositions : l'homosexuel n'est ni un criminel, ni un malade. Selon Freud, la psychanalyse n'est pas appelée à résoudre le problème de l'homosexualité, elle doit se contenter de dévoiler les mécanismes psychiques qui ont conduit à la décision du choix de l'objet et de suivre les voies qui conduisent de ces mécanismes aux montages pulsionnels. » (*in Névrose, psychose et perversion*) Par ailleurs, selon Freud, le choix hétérosexuel dépend également d'un processus complexe et n'a donc rien de naturel.

V - Homophobie

Homophobie très récent : 1992,
créé cette fois par les lesbiennes et les gais, sur un constat que les avancées
légales ne résolvaient en rien les difficultés éprouvées (par les adolescentEs).

L'homophobie se situe dans le sexisme

Souvent on dit que l'homophobie est une forme de racisme. Comme le racisme reconnaît l'existence des races et les hiérarchise, le sexisme fait le constat de deux « sexes » radicalement différents et décrète une hiérarchie entre ces sexes. Le sexisme soumet, asservit les personnes à cette hiérarchie (souvent y mêlant Dieu, la morale, la nature...)

Car sexisme et racisme ne sont pas actes ou sentiments « méchants »
mais

= visions du monde : des philosophies
= étiqueter les humains pour les classer

Le sexisme décrète qu'il y a un sexe fort et un sexe faible. Le vocabulaire exprime à lui seul la hiérarchie.

1^{er} exemple de sexisme : Au sexe fort, au sexe masculin, va être donnée la sphère du public, attachée à la noblesse et au pouvoir, et au sexe faible va être attribuée la sphère du privé. C'est ainsi que jusqu'en 1944, les femmes n'avaient pas le droit de vote. C'est ainsi que, malgré la loi sur la parité, les femmes sont encore sous-représentées dans la gestion de la politique, c'est-à-dire des affaires publiques. C'est ainsi que malgré quelques évolutions favorables ces derniers temps, les femmes passent encore plus de temps à s'occuper de la maison et des enfants que les hommes. L'analyse des images publicitaires et des livres pour enfants montre que les femmes sont beaucoup plus représentées dans l'univers domestique, alors que les hommes sont plus souvent représentés dans l'univers professionnel ou dans un univers exotique.

2^e exemple de sexisme : Le sexisme valorise le travail masculin et minimise le travail féminin : un des progrès fondamentaux dans l'égalité hommes-femmes est l'accès à l'éducation et au travail. Pourtant, perpétuation de la différence, même travail, salaire inégal. Différence entre couturier et couturière, cuisinier et cuisinière. Il suffit que les hommes s'emparent des tâches féminines pour

qu'elles s'en trouvent ennoblies. Position de chef de service dans les hôpitaux, les administrations, les industries, sont souvent occupées par les hommes, tandis que les professions d'auxiliaires, d'infirmières, de secrétaires sont le plus souvent occupées par des femmes.

3^e exemple de sexisme : Pour les individus de sexe masculin, le plaisir sexuel va être valorisé, tandis que pour les individus de sexe féminin, le plaisir sexuel va être dévalorisé ou nié ou envisagé que par rapport au plaisir sexuel masculin.

Valorisé-dévalorisé : exemple dom Juan, et femme de mœurs légères ou on utilise une insulte sexiste. La reconnaissance de l'orgasme féminin et le partage du plaisir sexuel est une redécouverte tardive. Excision encore courante. Les femmes sont envisagées sous le prisme de la satisfaction des plaisirs sexuels, mais le contraire est jugé révoltant. Publicités (« on met une femme à poil pour vendre un Kremly »)

4^e exemple de sexisme : aux garçons, l'activité, aux femmes la passivité. L'acte sexuel est vu comme un acte de domination, de posséder. On valorise les attitudes violentes chez les garçons et les attitudes calmes chez les filles. Ce sont les hommes qui sont les explorateurs, les guerriers, les conquérants. La masculinisation du corps masculin et la féminisation du corps féminin sont des tâches interminables, qui exigent du temps et des efforts, qui déterminent une somatisation de la relation de domination ainsi naturalisée. A travers le dressage des corps, s'imposent les dispositions les plus fondamentales, celles qui rendent enclins et aptes à entrer dans les jeux sociaux les plus favorables au développement de la virilité. La prime éducation encourage très inégalement les garçons et les filles à s'engager dans ces jeux sociaux. Attentes collectives différentes. Conduites y compris port du corps, vêtements, sentiments, larmes. Obligatoire sous peine de moquerie, stigmatisation, violences morales, physiques, légales !

Le sexisme organise **Jeu + ou moins subtil de hiérarchies, dominations,**

Cette répartition des rôles donne l'illusion des hommes d'être supérieurs, d'avoir un rôle de chef, de responsable, père et mari.

Intériorisation par les femmes : statut : vulnérabilité, Devoirs (mère, épouse, etc.), tâches...

Dégâts du sexisme : qui a un coût surtout pour les femmes qui en sont victimes, mais aussi les hommes, qui en jouant le rôle du supérieur ne sont pas forcément heureux.

Homosexualités = monstre, contre-modèle, la déviance, Homophobie verrouille la normalité

L'homme non hétéro serait un « sous-homme » car féminisé (d'où les insultes), mérite mépris, etc.

La femme ne saurait avoir une sexualité à elle, sans le pénis, sans le masculin. (deux femmes au restau « alors vous êtes seules ?), (sexualité niée jusqu'à excision)

Subissent aussi le rejet toutes celles et tous ceux qui ne se conforment pas à cet ordre, quelle que soit sa sexualité (garçon efféminé, ou non sexiste, transsexualisme...)

Lesbianisme longtemps = variante de phantasme masculin pour pornographie.

Apprendre à être homosexuel : Les amoureux sur les bancs publics sont hétérosexuels.

Angoisse normative « qui fait l'homme qui fait la femme ? », etc. ?

V - Homophobie intériorisée

Notions de stigmatisme visible ou invisible.

Discriminer, c'est établir une différence, entre des gens « normaux » et des gens différents

et rejeter ou considérer les gens différents comme inférieurs

Nous avons déjà vu l'exemple du racisme.

Idem pour les handicapés : on les considère comme incapables sociaux.

Rejet également des homosexuels.

Mais alors que le jeune Noir, ou le jeune sourd va trouver un soutien familial, un soutien de ses pairs (amis noirs ou amis sourds).

la jeune fille ou le jeune homme qui se pose des questions sur son orientation sexuelle restent désespérément seuls.

La famille ou les pairs ne jouent pas pour le jeune homme ou la jeune fille qui a un attrait homosexuel leur rôle de protection et de sécurité affective. Au contraire, le milieu qui devrait assurer la protection et la sécurisation affective se révèle hostile. Les blagues et les injures au sein de la famille et des amis génère un fort sentiment d'exclusion et de désocialisation.

Préférence sexuelle et identité sexuelle. La différence entre jeunes qui éprouve une attirance hétéro et jeunes qui éprouvent une attirance homosexuelle :

Personne ne dit aux jeunes

- Ni qu'ILS POURRAIENT L'ETRE,
- Ni qu'ILS LE SONT,
- Ni COMMENT Ça SE VIT... de façon positive

**Que c'est une orientation affective, sensuelle, érotique
Qui peut éventuellement être la vôtre.**

**TOUT CE LES JEUNES ENTENDENT =
HOMOPHOBIE COURANTE !**

Même en ayant l'impression d'être quelqu'un de normal, l'adolescente ou l'adolescent perçoit que les autres ne l'acceptent pas, ne le considèrent pas sur un pied d'égalité. Les critères intériorisés sont des instruments qui le rendent sensible à ce que les autres considèrent comme une déficience. Lui-même peut penser qu'il n'est pas à la hauteur : d'où honte, mépris de soi.

Exemple de la jeune fille d'Arles : « Les barrières, je me les suis créées toute seule ». Elle se lève tous les matins en se disant qu'elle est lesbienne, ce qu'elle considère comme très négatif, elle est vraiment dans le dégoût de soi, et en même temps, elle se considère comme normale, elle n'a pas besoin d'aller voir le psy ou le guérisseur. En fait, tout en se considérant normale, elle éprouve un sentiment ambivalent de honte d'être ce qu'elle est parce que cela n'est pas accepté socialement, par sa famille notamment.

Prise conscience de sa différence = Confrontation avec sa propre homophobie

Ce que véhicule l'homophobie, ce sont de représentations négatives : relations sexuelles considérées comme sales, des comportement sociaux anomaux : la folle, la camionneuse. D'où :
Pourquoi ça m'arrive à moi ! Je ne suis pas comme « eux » !
« je suis pd, pd, pd ! » Les Roseaux sauvages.

=> pas de modèle positif pour s'identifier

**d'où mésestime de soi => homophobie
intériorisée**

Exemple : rejet des folles.

Il faut donc un jour que les ados se le disent

Un des ados se regarde dans la glace et se répète « T'es homo, t'es homo »

Itinéraire du stigmatisé par rapport aux normaux :

- on apprend à connaître le point de vue des normaux ;
- on comprend que l'on n'y correspond pas ;
- on apprend à faire face à la manière dont les normaux traitent le stigmaté ;
- on apprend le « faux-semblant », la discrétion, car on se rend compte que le stigmaté ne se voit pas forcément ;
- après avoir appris la dissimulation, on la désapprend.

On ne le sait pas, malaise, « quelque chose à plat » etc.
Sorte de choix qui monte en soi, qui mûrit, s'identifie.

Cheminement solitaire, à l'aveugle et dans l'homophobie envers soi !
Parcours adolescent avec une vulnérabilité supplémentaire possible.

Changer sa conception que la normalité = homophobie, sinon :

Risques :

isolement familial, repli sur soi

Echec scolaire, désocialisation

Dépression, boulimie, médoc, alcool, drogues

Conduite sexuelles à risque

TS

VI - Quelques notions

coming out contre l'isolement

Se dire à soi, dire aux autres (certains), besoin identité positive.
Décision d'affronter les homophobies, la sienne, celle des autres !
Besoin : sinon caché, fuyant, automépris, ricanements...
coming out = soupape à comprendre pas comme exhibition d'une sexualité mais
comme un moment de parole nécessaire
« renaissance », moment autofondateur, de parole
métaphore de la sortie du placard
Un coming out ne doit jamais provenir d'une obligation extérieure
et n'est pas l'assurance du bonheur, de la libération éternelle
Le coming out s'écoute, ne se met pas en doute !

la parole homosexuelle contre l'injonction au silence

Depuis toujours, les ados entendent : « les homos sont comme ci, les lesbiennes
sont comme ça ». Paroles qui conduisent au silence. STOP : : « Moi je suis »
Je suis homosexuel. Et alors ?
« s'affirmer » au sens étymologique « se rendre fort » (s'effemir)!!
Construire une identité contre l'isolement, la négation et les peurs
cf. dans le film : j'avais besoin de le dire pour me sentir forte...
du coup souvent ressenti comme exhibitionniste !
Une des manifestations de l'homophobie est l'injonction au silence : censure,
parler pour les autres. Prise de parole des homos.

fierté contre la honte

Face à la honte, maladie intérieure, fierté = antibiotique,
se sentir fier de soi = bien dans sa peau, légitime
cf. « black is beautiful ». La démesure est à la mesure de l'exclusion.
Le mot de fierté suscite deux types de réactions :
- celle de l'homophobie viscérale : « il est scandaleux que les homosexuels se
montrent ». Ils devraient avoir honte et se cacher.
- celle d'une incompréhension sympathique ou sympathisante : il n'y a plus de
quoi être fier d'être homo que d'être hétéro. C'est vrai sauf que l'homophobie
est toujours une réalité prégnante. C'est pour cela que les mouvements de
lesbiennes et d'homosexuels rappellent toujours cette fierté.

visibilité contre l'invisibilisation

s'afficher, soi, et afficher l'homosexualité

Un drapeau, une parade annuelle, etc.

S'imposer dans l'espace social homophobe qui vous invisibilise ou fait de vous un monstre (celui qu'on montre !), c'est vous qui vous montrez. répère pour tous les autres homos, aider à leur autoaffirmation, les jeunes en particulier, et identité positive assumée dans la société pour la faire changer.

Exemple : « J'ai constaté que vous parliez souvent de cette triste ville où je vis, la plus en retard du monde sur la vie homosexuelle, intime et sociale : Amiens. Je m'affirme en tant qu'homo depuis plus d'un an, mais, dans cette ville, il vaut peut-être mieux se cacher. Pour combien de temps encore ? Il n'y a qu'un seul bar gay, en retrait du centre-ville, « parké » dans un quartier perdu, et une seule association, qui ne m'a toujours pas répondu. Je vis plus ou moins bien mon « état homosexuel ». Ce week-end, j'ai fait « le grand saut », comme on dit, auprès de ma mère. Elle ne l'a pas accepté, mais alors pas du tout. C'est dans ces moments-là que l'on se rend compte que la simple présence d'une association à Amiens serait agréable, parce qu'elle serait le moyen de faire des rencontres et, surtout, parce qu'elle offrirait une écoute. Mon petit copain et mes amis sont là, ils me soutiennent, mais une oreille extérieure serait la bienvenue, pour moi comme pour mes parents. Mais il n'y a rien ici. J'imagine donc avec douleur la solitude de ceux qui se retrouvent dans la même situation que moi. Amiens ne peut qu'évoluer dans ce domaine, mais pour cela, il faudrait que certains se mobilisent dans cette petite ville de province où je ne dois pas être seul à pleurer le soir. Voilà des mots simples pour une situation qui pourrait l'être aussi. »

Extrait Courrier des lecteurs. Rubrique 15-20 ans. Têtu.

Communauté

pas de modèle donné par l'éducation familiale

pas de modèle positif donné par la culture

« ni feu ni lieu » = un feu, un lieu

La communauté remplace ça, fait ce travail identitaire et social

Pour le meilleur (l'émancipation des individus, leur socialisation en espace homo accueillant, leur possibilité de tisser des relations, de se fêter, etc.) et pour

le pire car il y a aussi très vite des modèles imposés, des conduites imposées, etc. Bien sûr, comme dans tout milieu.

LE COMING OUT
LA PAROLE HOMOSEXUELLE
LA VISIBILITE
LA FIERTE
LA COMMUNAUTE

NE SONT PAS DES PRESCRIPTIONS, DES OBLIGATIONS
mais peuvent être des OUTILS, utiles à moment donné dans un parcours de vie.

VI - Comment se manifeste la phobie ?

Phobie c-à-d : viscérale, légitime, ne se discute pas, disqualifie les homos

Viscérale : ancrée dans l'intime

« *Moi les pédés, ça me dégoûte* » « *comment peuvent-ils faire « ça » !* »

dégoût ? = vrai !

Fruit de réflexes, conduites, représentations assimilées en même temps que s'est construite la conscience de soi parmi les autres, de son sexe, de son moi.

Fruit de souffrance : être un VRAI homme, être une BONNE mère, épouse, femme, fille...

= impossibles modèles imprégnés de sexisme

= coût en frustration, en blessures, en ratages cachés, etc.

Légitime : je suis comme ça

Je ne suis pas responsable. Je suis comme ça, on m'a élevé comme ça, Je ne suis pas coupable. Et je ne suis pas le seul. D'ailleurs est-ce vraiment si normal ?

Je ne peux pas changer, je ne veux pas changer. Je n'ai rien contre eux, elles... mais... Ça ne devrait pas exister, qu'ils n'approchent pas mes enfants, qu'ils-elles se cachent...

Ça ne se discute pas

discuter = la panique ! = RIRE, COLÈRE OU COUPS !

La nature, la religion, la morale, l'emboîtement des corps, la reproduction...

L'homophobie c'est naturel ! Les goûts et les couleurs...(MES...)

Cf. Cunilingus hétéro = propre, fellation hétéro idem, mais homo = écoeurant.

Le refus de discuter est le rempart de l'homophobie, le propre du phobique.

Disqualifie les homos

D'abord on voit les homos par le prisme de leurs pratiques, et désérotisées.

Privés de sentiments, des gens qui font « ça » entre eux !

Nie la possibilité de relation, d'amour (entre homme), de durable.

On ne discute pas avec eux : ce sont des gens à plaindre ou des malades ou des pervers. Mépris, médecine, bâcher. Ce ne sont pas des personnes mais de **(sales) pratiques.**

VI - Agir contre l'homophobie

Entendre et identifier

Insulte : c'est pas ça que ça veut dire, mais c'est ça que ça dit : briser le silence.

Comprendre qu'un coming out est un moment très fort, longuement médité et attendu, redouté (cf. homophobie intériorisée et peur de l'homophobie). Ni affecter l'indifférence joyeuse, ni mettre en doute (ni dramatiser !) : écouter, faire parler, recevoir. Un coming out = de la parole qui a soif de parler !

Voir le harcèlement là où on voit petit chahut entre copains, mise en boîte, petit gars qui ne sait pas se défendre, échec scolaire, etc.

Ne pas traiter la fille ou le gars très ostensibles comme des exhib, voir affirmation, fierté comme enjeu fort de la construction de soi parmi les autres.

A l'inverse ne pas chercher un psy ou un « spécialiste » quand un jeune a recours à vous. Vous êtes compétentes et compétents par votre écoute et votre humanité !

Faire parler l'homophobie !

S'estime viscérale, légitime, indiscutable.

La sortir du viscéral pour la faire parler.

La délégitimer en la... discutant.

La rendre discutable c'est-à-dire contestée.

L'obliger à s'expliquer c'est mettre en doute ces 3 termes et armer l'entourage dans sa propre lutte contre homophobie.

Ouvrir un espace à la parole

Créer par des remarques positives et par la réaction à l'homophobie, un espace de respiration pour les jeunes concernés, se montrer ouvert-e et accueillant-e

Marquer les limites (*pas d'insulte devant moi*) tout en ouvrant le débat (faire parler l'homophobie).

Stigmatiser l'homophobie pas les homophobes (fragilité).

Etre disponible ainsi à l'écoute sachant que personne n'a à dire qui est quoi en dehors de la personne elle-même et si elle le veut.

Valoriser

- Pas de fausse bienveillance : « *quand ils le vivent bien, ça ne me pose pas de PB*

Mieux vaut un enfant élevé dans l'amour (de 2 homos) qu'un enfant malheureux... Après tout si vous êtes heureux « comme ça ».

- Ne pas voler au secours *des homos*. Ne pas victimiser !

les homos se défendent maintenant, souligner leurs luttes

moi ce que je n'admets pas c'est l'homophobie (comme racisme, sexisme)

la victime n'est jamais un argument pour son bourreau, au contraire

plutôt que la souffrance souligner la colère légitime des homos.